

LE KLAXON

BULLETIN D'INFO MENSUEL DE LA MARCHANDISATION DES ASSOCIATIONS

L'OCMA A REPÉRÉ CE MOIS-CI :

Les Nouvelles de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation des Associations

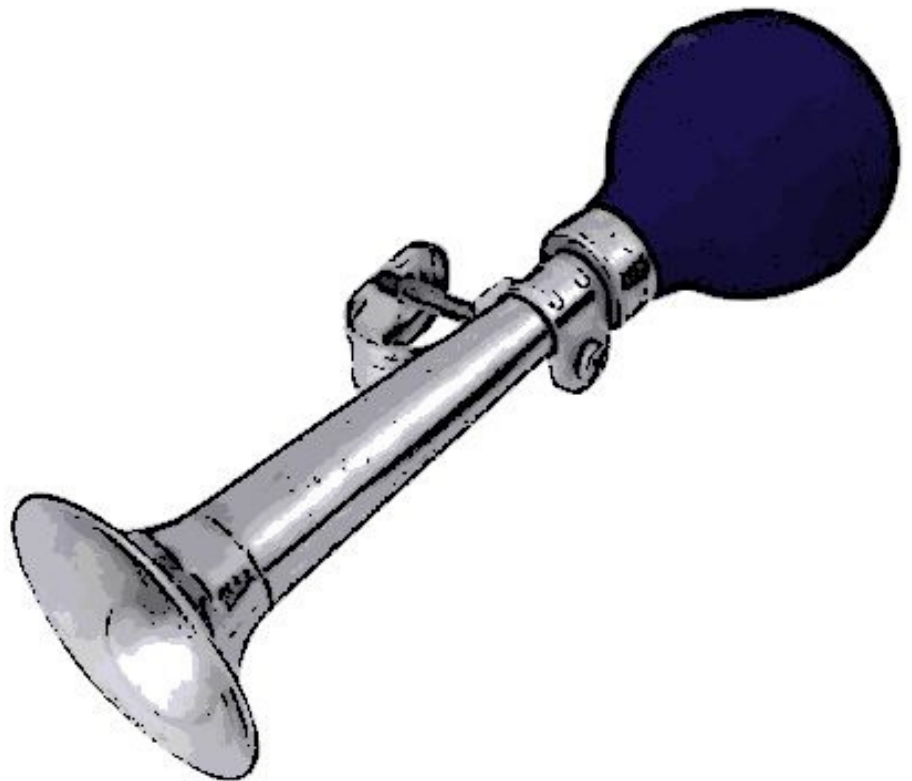
Petit frère de notre newsletter l'[Heure de la Sirène](#), le « Klaxon » vient chaque mois avertir sur les avancées de la marchandisation des associations, des investissements à impact social mais aussi sur les contre-feux proposés par les associations.

C'est la lettre mensuelle de notre récent *Observatoire citoyen de la marchandisation des associations (OCMA)*.

N'hésitez pas à transmettre vos informations sur le sujet, à proposer vos témoignages, contributions... à l'adresse marianne@associations-citoyennes.net

Enfin, si vous n'avez aucune idée de ce que nous entendons sous le terme de marchandisation ou de financiarisation des associations, nous vous invitons à lire [notre rapport ici](#).

Pour recevoir cette lettre mensuelle, [inscrivez-vous sur ce formulaire](#).



CAFÉS CULTURELS ASSOCIATIFS ET CAFÉS MULTISERVICES DU GROUPE SOS, DEUX APPROCHES ANTAGONISTES

Par Florine Garlot, docteure en sciences de l'information et de la communication, université Clermont Auvergne

Le café est un espace tiers, entre la sphère publique et la sphère privée : « Le café est davantage qu'une entreprise de vente et qu'un cadre de consommation. C'est une institution de loisir populaire » [1]. Joffre Dumazedier (1962), l'une des références françaises de l'éducation populaire, définit le loisir (dans son ouvrage *Vers une civilisation du loisir* ?) comme « un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de son plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales ».





Institution(s) de loisir populaire, un ou plusieurs cafés étaient présents dans chaque bourg ou quartier de France. Mais aujourd'hui, 62% des communes ne disposent plus d'aucun commerce (Insee, 2021). Dans les campagnes, les commerces et services publics sont de grands absents. Depuis les années 1990, on voit cependant émerger des initiatives locales prenant la forme de cafés lectures, associatifs, culturels, collectifs, citoyens, pour favoriser les rencontres physiques et tisser du lien. Quand en 2019, le groupe SOS lance son programme « 1000 cafés », avec comme objectif « d'ouvrir, maintenir et faire grandir des cafés multiservices dans les villages de moins de 3 500 habitants », des municipalités, enthousiastes, répondent à l'appel. Alors que les cafés culturels associatifs, dont une partie est organisée en réseau (le RECCCA)[2] sont peu connus du grand public, les cafés multi-service du groupe SOS, quant à eux, ont été largement médiatisés, et dernièrement ce sont ses dérives qui ont été mises sur le devant de la scène médiatique.

Ce texte se propose de revenir sur les différences essentielles entre les cafés culturels associatifs (RECCCA) et les cafés multi-services (programme 1000 cafés du groupe SOS), pour défendre la pertinence des premiers, à défaut des seconds, dans une perspective de revitalisation économique et sociale des campagnes.

Première différence : l'économie sociale et solidaire des cafés associatifs n'est pas le capitalisme d'intérêt général des cafés multi-services du groupe SOS

Même s'il est clair que l'on trouve aujourd'hui de tout dans l'ESS (de l'AMAP à Limagrain), il est utile de rappeler que celle-ci désigne originellement des organisations non capitalistes et portant même une critique radicale du capitalisme. Puisqu'elle repose, selon ses théoriciens, sur deux piliers : l'économie substantive (subvenir à ses besoins essentiels) et la démocratie substantive (les personnes concernées œuvrent à la résolution de leurs problèmes). Au contraire, le capitalisme est défini de façon liminaire par le CNRTL[3] comme le « système économique et social qui se caractérise par la propriété privée des moyens de production et d'échange et par la recherche du profit ».

Les cafés culturels associatifs, pour partie membres du Réseau des Cantines et Cafés Culturels Associatifs, s'inscrivent dans les principes de l'ESS. Associatif, le réseau revendique la non lucrativité des cafés membres, eux aussi associatifs. Ils s'inscrivent dans une économie plurielle, reposant sur trois piliers à équilibrer :

- la distribution opérées par des institutions publiques (subventions, appel à projets, prêts de locaux et de matériels...)

- les activités marchandes : vente de boissons, restauration, épicerie, etc.

- les participations de ses membres (cotisations, bénévolat...).

Cette économie plurielle est un moyen au service de finalités poursuivies par les cafés associatifs : renforcement du vivre-ensemble, démocratie culturelle, convivialité, émancipation... Par ailleurs, les cafés culturels associatifs sont des espaces qui renforcent la démocratie. Créés par des personnes pour favoriser les rencontres physiques et tisser du lien, les CCCA ne sont pas uniquement des lieux de divertissement ouverts à toutes. Ce sont des lieux qui encouragent, par l'expérimentation, à la résistance (par exemple à l'individualisme et à la marchandisation de la vie sociale), et à l'autonomie (avec par exemple des pratiques de subsistance). Ce sont aussi des espaces d'apprentissage, on y apprend en faisant ensemble tout en apprenant le faire ensemble (par exemple le rapport à l'altérité, la prise de parole, l'engagement).

L'approche est très différente au sein du programme 1000 cafés porté par le groupe SOS. Son fondateur, Jean-Marc Borello, auteur de l'ouvrage Pour un capitalisme d'intérêt général, entend utiliser les outils du capitalisme en leur donnant une finalité d'intérêt général. Il se revendique alors de l'ESS, chose surprenante mais possible depuis la loi Hamon 2014, qui inclut des sociétés commerciales « d'utilité sociale », autrement appelées entrepreneuriat social. Dès lors, une « confusion » volontaire est entretenue entre économie sociale et solidaire (alternative au capitalisme) et économie du social et de la solidarité portée par l'entrepreneuriat social (une économie capitaliste qui s'occupe du social). Cette économie du social et de la solidarité est encouragée par l'État pour réduire ses coûts, avec des subventions et des appels d'offres. Comme le note Jean-François Draperi dans Ruses de riches (2020) : « sous la pression de l'État, l'ESS devient un marché sur lequel se positionnent les entrepreneurs sociaux ».

Concernant le modèle économique du programme 1000 cafés, il repose sur le soutien de partenaires privés (Coca-Cola, Pernod Ricard, la Maif, la fondation Kronenbourg ou encore Ethiquable) et publics comme l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Fabrice Bugnot, du média Transrural (numéro de mars 2023) note que « L'ANCT a déjà versé 480 000 euros depuis le début de l'opération. Du côté des dépenses, la masse salariale dépasse le million d'euros par an et la centaine de cafés a nécessité plus de deux millions d'euros d'apport. Comment équilibrer l'opération ? Une poignée de cafés sont pour l'instant à l'équilibre, mais le groupe compte à moyen terme sur leurs bénéficiaires, dont seulement un tiers est reversé aux gérants. « On pourrait également revendre les fonds de commerce », assure Chloé Brillon [Présidente du programme 1000 cafés]. »

En effet, l'intérêt d'un statut de société commerciale comme la SAS ou la SARL est de pouvoir revendre l'entreprise, au-delà du fond de commerce. Il est également possible de revendre les murs, puisque la SCI du groupe SOS peut en être propriétaire. Murs pourtant largement rénovés grâce à des fonds publics, mais qui augmentent le bilan de propriétaire du groupe SOS.

A l'échelle de chacun des cafés multi-services, l'économie repose sur les investissements faits par le programme 1000 cafés (dont des fonds publics comme nous venons de le voir) ainsi que sur les excédents produits par les activités marchandes du café. Les cafés multi-services, en tant que sociétés commerciales, n'ont pas de membres et bénévoles sur lesquels s'appuyer pour faire vivre la dynamique. Le projet social est plus que secondaire, il y a d'abord un enjeu économique, comme en témoigne une ancienne gérante[4] :

« Afin de maintenir la structure à flot et pouvoir assumer les charges mensuelles colossales, X euros de chiffre d'affaires doivent être réalisés chaque jour, mettant les gérants sous une pression constante. [...]

Dès lors, tout est fait en fonction de cet objectif à atteindre, obligeant les gérants à utiliser tous les moyens pour y parvenir.

En réalité, il n'y a plus aucune place pour le projet imaginé et décrit par les gérants à leur recrutement. Constamment la tête dans le guidon, épuisés de ne faire qu'à deux le travail de cinq et plus que l'ombre d'eux-mêmes, il n'y a plus aucune disponibilité pour concevoir et mettre en place une programmation : des ateliers, spectacles, projections...; que ce soit à l'initiative des habitants ou des gérants. Ces derniers, devenus des machines, ont finalement pour mission d'effectuer un travail à la chaîne.

Contrairement aux cafés associatifs, au sein du programme 1000 cafés, l'économie n'est pas ici un moyen mais une finalité en soi, absorbant le projet social :

« Force est de constater que l'initiative « 1000 cafés » tend à ne reproduire qu'un entre-soi autour d'une soulographie. En effet, des établissements gérés au travers de la seule logique commerciale et de rentabilité, sclérosent toute possibilité d'émergence d'une dynamique sociale et citoyenne. »[5]

C'est là encore un point de différence important entre les cafés associatifs et le dispositif 1000 cafés du groupe SOS : les premiers reposent sur une mobilisation citoyenne alors que les seconds sont des propositions descendantes.

Deuxième différence essentielle : des espaces par et pour les habitant.es versus des projets descendants

Le Réseau des Cantines et Cafés Culturels Associatifs (RECCCA) réunit, depuis 1998, des lieux culturels créés et portés par une ou des associations, ayant pour objectif la promotion de l'expression de la citoyenneté, la référence et la pratique de l'éducation populaire, l'appartenance à l'économie sociale et solidaire, l'intergénérationnel, la mixité des publics, la laïcité, le fonctionnement démocratique interne (charte du réseau). Ce sont des cafés dans toute leur diversité qui font réseau pour partager des expériences, se (co-)former, s'entraider, mais avec comme commun une charte.

Si les cafés et cantines associatifs s'inscrivent dans ces quelques principes, il n'y a pas un modèle type. En fonction des lieux, les activités sont hétérogènes : de la restauration sous diverses formes, du maraîchage, des jardins partagés, des épiceries, des cantines solidaires, des librairies de livres neufs ou d'occasions, ou une bibliothèque, ou une salle pour le spectacle vivant, un espace de co-working, une salle de formation, un atelier d'auto-réparation d'électroménagers, certains se situent avec un cinéma, d'autres un tiers-lieu, d'autres une fabrique de territoire, d'autres de logements, une boulangerie artisanale, etc. Les modes de gestion aussi sont divers : par exemple, un comité d'animation ouvert ou plus classiquement un bureau et conseil d'administration. Ainsi que les thématiques : café-lecture pour la promotion de l'écrit, café-librairie, café-jeux, café-enfant, café-épicerie, café-langue, café citoyen, cantine solidaire, cantine culturelle, cantine et maraîchage, cantine-épicerie, etc.

Cette pluralité s'explique par le fait que ces lieux émergent de mobilisations citoyennes au sein de territoires spécifiques, avec des cultures propres : ce ne sont ni des franchises ni des lieux gérés en dehors de leur territoire d'implantation.

“Contrairement aux cafés associatifs, au sein du programme 1000 cafés, l'économie n'est pas ici un moyen mais une finalité en soi.”

Le Groupe SOS, fondé en 1984, est leader de l'entrepreneuriat social en Europe et compte 22000 employés. Il porte entre autre, le programme 1000 cafés, incarné par le lancement, en 2019, d'un appel à candidatures auprès des maires des communes de moins de 3500 habitants. Les décisions stratégiques, de l'instruction des dossiers à la gestion financière, sont contrôlées par l'équipe nationale du programme 1000 cafés du groupe SOS. Cela réduit l'autonomie des lieux et éloigne la collectivité partenaire, la gérance locale mais aussi les habitants des processus décisionnels. L'absence d'autonomie des cafés multi-services se traduit par la gouvernance et les pratiques managériales du programme, mais aussi par les statuts que ce dernier impose. En effet, les cafés « multiservices », comme l'indique le cadre juridique 1000 cafés[6], doivent prendre la forme de sociétés à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU ou EURL). Le programme 1000 cafés, sous forme de SASU (société par actions simplifiées unipersonnelle), assure la gestion financière et administrative globale, tandis que les SARLU locales mettent en œuvre le projet sur le terrain.

Ainsi, alors que les cafés associatifs reposent sur la participation citoyenne et l'autogestion, les "1000 cafés" sont avant tout des établissements commerciaux gouvernés à distance et de façon centralisée.

Les cafés culturels associatifs sont des lieux de vie ancrés dans les territoires. Créés par et pour les habitants, ils favorisent les rencontres, l'apprentissage collectif, la convivialité.

En revanche, les cafés multi-services du programme 1000 cafés du groupe SOS, portés par une logique descendante et commerciale, peinent à remplir leur promesse de revitalisation sociale. Loin d'être des espaces de citoyenneté et de lien social, ils reproduisent des logiques marchandes qui entravent les dynamiques locales. Qui plus est, les subventions publiques, essentielles pour soutenir les initiatives rurales, paraissent attribuées de manière privilégiée. Alors que les cafés associatifs peinent à obtenir des financements, le groupe SOS bénéficie d'importantes contributions publiques, notamment de l'ANCT. Cette centralisation des ressources fragilise les initiatives locales, qui sont pourtant mieux intégrées dans les dynamiques territoriales.

Pour revitaliser les campagnes, il paraît prioritaire de valoriser et de soutenir les initiatives citoyennes ancrées localement, comme les cafés culturels associatifs.

(1) Ce constat provient d'une enquête menée par Joffre Dumazedier et Annette Suffert à Annecy, au début des années 60. L'enquête rend compte des fonctions sociales et culturelles des cafés, dans un contexte où ils sont accusés de différents maux, en particulier l'alcoolisme (Dumazedier et Suffert, 1963, p.241).

(2) <https://resocafecantineasso.fr/>

(3) Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales - <https://www.cnrtl.fr/portail/>

(4) <https://blogs.alternatives-economiques.fr/abherve/2022/12/17/programme-1000-cafes-analyse-d-un-echec>

(5) Ibid.

L'EFFET "CANADA DRY"

A partir du témoignage de Gloria Taoussi du réseau national des ressourceries et recycleries

Geev est une application qui permet le don d'objet entre particulier. L'accès à cette plateforme est gratuit, chaque utilisateur obtient 5 bananes qui lui permettent de récupérer des objets gratuitement pendant un mois. S'il veut plus de bananes et donc plus d'objets, il s'abonne à la version premium payante.

Cette startup a démarré après une levée de fonds en 2017 ; elle est désormais rentable avec 4,5 millions d'utilisateurs. En février 2024, elle lance une nouvelle levée de fonds de 4,5 millions d'euros pour développer un nouveau service Geev pro. Il s'adresse aux professionnels qui ont l'obligation de reprise des anciens appareils. Il offre de prendre en charge cette obligation en proposant aux clients de déposer leurs vieilles machines via la plateforme Geev.

Enfin, Geev a ouvert un supermarché dans une zone commerciale de Toulouse : les clients payent un abonnement, ils peuvent accéder au magasin, faire un don et prendre les objets proposés. « Comment pouvons-nous, aux yeux du grand public, nous différencier de ces acteurs là ? », questionne Gloria Taoussi. Ils s'organisent autour du don, provoquent du lien social, créent des emplois, se revendiquent d'une consommation responsable... « Finalement, le seul élément qui nous différencie est le but non-lucratif », souligne-t-elle. Le modèle startup sa levée de fonds vise en effet la rentabilité à moyen ou long terme jusqu'à sa revente ; ce qui n'est pas l'objectif des recycleries et ressourceries. Et cela change tout, puisque le premier s'inscrit dans un projet néolibéral quand le second envisage une autre économie.

Et surtout, l'arrivée de ces acteurs lucratifs dans ce champ met en danger la survie des acteurs non-lucratifs. « Ils nous décrédibilisent auprès des acteurs publics qui nous disent : regardez ces startups à impact font la même chose que vous sans nous demander de subventions », souligne Gloria Taoussi. Enfin, ce contexte ultra concurrentiel pourrait remettre en cause la non-lucrativité des acteurs associatifs qui, au regard du droit français, doivent prouver leur non-lucrativité auprès de l'administration fiscale, ce qui devient de plus en plus compliqué face à ces acteurs marchands. La bascule fiscale des acteurs associatifs signifierait leur mort.

Le même phénomène « Canada dry » (cela ressemble à une association, annonce les mêmes objectifs mais le but est lucratif avec un modèle qui repose sur de l'investissement) est vécu par les épiceries sociales et solidaires ou encore les foncières agricoles comme Terre de liens[1].

[1] Installer des paysans, le nouveau sillon des startups, Enzo Dubesset, Reporterre, 17 novembre 2023 <https://reporterre.net/Installer-des-paysans-le-nouveau-sillon-des-start-up>

AGENDA

Pour poursuivre sur ce sujet de la reprise des initiatives associatives par le secteur lucratif, nous organisons le 11 février prochain un Café CAC sur ce thème :

Dans le secteur associatif, nous sommes confrontés à ce phénomène « Canada dry » : certaines structures en ont le goût, la couleur, mais elles ne sont pas non-lucratives. De qui parlons-nous ? De ces acteurs marchands, startup à impact ou entreprises à mission qui s'installent avec beaucoup de visibilité dans certains secteurs comme le réemploi ou les épicerie sociales et solidaires. Gloria Taoussi du réseau national des ressourceries et recycleries, Florent Gaudin du Transiscope/CTC et Maxime Fritzen, des épicerie sociales et solidaires nous exposeront ce phénomène et ses conséquences sur les associations.

Pour vous inscrire et recevoir le lien visio [c'est ici](#).

À LIRE, VOIR, ÉCOUTER

- Le carnage budgétaire se poursuit, après [les Pays de la Loire](#), c'est au tour du secteur culturel d'alerter face à l'annonce du ministère de la Culture d'une réduction de 41 millions d'euros pour la création artistique et 33 millions pour la délégation aux territoires et la démocratie culturelle, [alerte l'Ufisc](#). La solidarité internationale [dénonce](#) une coupe de 2 milliards et en Haute Garonne les associations d'éducation populaire [alertent](#) sur la réduction toujours plus grande des subventions... Partout des voix s'élèvent face à ces choix politiques qui ne peuvent que creuser le lit de l'extrême droite.
- « Hold-up sur les vieux », [ce documentaire](#) raconte la privatisation croissante des Ephaad dans toutes l'Europe avec les effets de cette financiarisation sur le respect des droits des personnes... Des effets désormais connus et documentés sans que rien, à ce jour, ne freine le processus.
- La CFDT Santé Sociaux [dénonce la financiarisation](#) de la santé par certains groupes privés comme Ramsay Santé. Ces constats s'ajoutent à ceux du [rapport d'information](#) de la commission des affaires sociales du Sénat : "Financiarisation de l'offre de soins : une OPA sur la santé ?

RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS
SUR LE SITE DE L'OBSERVATOIRE
CITOYEN
DE LA MARCHANDISATION DES
ASSOCIATIONS
(OCMA)
ET LES ANCIENS NUMÉROS DU
KLAXON

